

À une séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de ville le 7 août 2012 à 20h00, étaient présents, le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

- (12-08-133)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que le procès verbal de la séance du 3 juillet soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-08-134)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que le procès verbal de la séance spéciale du 30 juillet soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-08-135)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-08-136)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que tout membre du comité consultatif d'urbanisme qui manque 3 réunions consécutives sans cause justifiable, soit remercié par le comité. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-08-137)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de louer un camion d'incendie Spartan 1993 de Véhicules d'urgence Eastway au coût de 69 480\$ plus taxes pour une durée approximative de 18 mois qui se traduit par un coût de 4 000\$ plus taxes par mois. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-08-138)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley qu'afin d'être conforme au schéma de couverture de risques en incendie que le camion citerne International 79 sera remplacer ou moderniser d'ici la prochaine année. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (12-08-139)** Il est proposé par le Conseiller Drummond qu'avant toute recommandation faite au Conseil concernant les demandes de dérogation mineure pour les Lots 10-50 et 10-51 qu'un plan de localisation soit fait. Une fois le plan complété, le Comité Consultatif d'Urbanisme repassera en revue pour déterminer s'il y a une dérogation mineure ou toute autre action est nécessaire. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-140) Il est proposé par le Conseiller Drummond que le Conseil engage un arpenteur-géomètre pour préparer un plan de localisation des lots 10-50, 10-51 et 10-54 et du chemin River devant les lots 10-50 et 10-54. Le travail consistera à déterminer les lignes de propriété, l'emprise de du chemin, la localisation des trois bâtiments sur les propriétés, la localisation des puits et des systèmes septiques et l'installation de bornes en bordure du chemin River. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-141) Il est proposé par le Conseiller Forbes que le présent règlement de zonage (Section 8 grille de spécifications) soit amender pour clarifier les marges de recul avant demandées, latérales et arrières, pour être mesurées des lignes de propriété. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-142) Il est proposé par la Conseillère Kilgour de publier des appels d'offres dans les journaux The Equity et Journal, pour deux semaines pour l'entretien des chemins pour la saison 2012-2013 consistant à 81.77 km au nord de la Route 148. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-143) Il est proposé par la Conseillère Kilgour de faire un appel d'offres pour le déneigement à la caserne située au 11, chemin Eleventh Line. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-144) Il est proposé par le Conseiller Forbes de faire un appel d'offres pour le déneigement à la caserne située au 24 chemin Wharf. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-145) Permettre l'utilisation du camion citerne pour une autre situation qu'un incendie.

CONSIDÉRANT qu'il peut y avoir des situations particulières qui nécessiterait l'utilisation du camion citerne en dehors du contexte d'un incendie;

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en incendie exige un minimum de 15 000 litres d'eau pour l'intervention initiale lors d'un incendie;

CONSIDÉRANT qu'il y a des délais à respecter lors d'une intervention pour un incendie;

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en incendie garantit l'immunité de poursuite aux municipalités qui adopte et respecte les exigences du schéma;

CONSIDÉRANT que lorsque le camion citerne est utilisé dans un contexte autre qu'un incendie, il ne sera pas immédiatement disponible pour se rendre sur les lieux d'incendie;

Il est proposé par le Conseiller Forbes de permettre au directeur du service de sécurité incendie d'utiliser le camion citerne dans un contexte autre qu'un incendie à condition qu'il respecte les règles suivantes :

1. Le Directeur général de la municipalité doit approuver l'utilisation du véhicule au préalable;
2. Le directeur du service de sécurité incendie doit communiquer avec un service de sécurité incendie limitrophe et s'assurer qu'ils auront un camion citerne et deux pompiers en attente pour la durée de l'opération;
3. Le directeur du service de sécurité incendie doit s'assurer qu'il y a une entente inter municipal en vigueur entre les deux municipalités. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-146) Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'envoyer une carte de remerciement à Kelly Dowe pour ses années dédiées au service de la bibliothèque. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-147) Il est proposé par le Conseiller Graham de rédiger une lettre pour l'appui pour Moose Consortium. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-148) Il est proposé par le Conseiller Graham de rédiger une lettre pour l'appui pour l'Observatory proposé par Stephan Paape. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-149) Il est proposé par le Conseiller Forbes de procéder avec les améliorations du chemin Wharf concernant le problème de drainage, selon l'offre de service professionnel de Genivar. Adoptée avec division. La Conseillère enregistre sa dissidence. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-150) Il est proposé par le Conseiller Smith d'accepter la recommandation de Kelly Dowe de promouvoir Elsie McIntosh en tant que bibliothécaire en chef et engager Sheila Watt comme troisième bibliothécaire. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, Directrice générale

(12-08-151) Il est proposé par le Conseiller Drummond les factures totalisant 288 602.58\$ soient payées pour le mois de juillet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-152) Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'accepter l'état financier pour le mois de juin. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-153) Il est proposé par le Conseiller Drummond de clarifier qu'est qui est payé pour les pompiers: 1 heure par rencontre, 2 heures par pratique, 2 heures minimum pour un appel pour un incendie et 1 heure au taux horaire pour une pratique de formation. La procédure de paye sera amendée deux fois par année, en juin et décembre, en vigueur en 2013. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-154) Il est proposé par le Conseiller Graham d'installer des couvercles sur les ponceaux situés sur le quai. Motion défaite. 1 en faveur et 5 contre. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-155) Il est proposé par le Conseiller Forbes d'aller à huis clos à 21h51. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-156) Il est proposé par le Conseiller Forbes de sortir du huis clos à 22h03. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-157) Il est proposé par le Conseiller Forbes de refuser la facture envoyée pour les dommages à la porte de la salle de bain des femmes au quai. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-08-158)

Il est proposé par le Conseiller Forbes de lever la séance.
Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directrice générale Christina Peck

